

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 juin 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 1591)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 895

présenté par

Mme Taillé-Polian, M. Corbière, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain,
Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet,
M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin,
M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais,
M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol,
Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, M. Tavernier,
M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 16, insérer l'article suivant:**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur l'opportunité d'intégrer au conseil d'administration de la société France Médias un représentant des auditeurs.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe EcoS souhaite renforcer le rôle des auditeurs dans le processus décisionnel de la potentielle future holding de l'audiovisuel public.

Le service public de l'audiovisuel est plébiscité par les Françaises et les Français, comme l'atteste les chiffres d'audience de ce dernier : à titre d'illustration, selon les chiffres de Médiamétrie publié en avril 2025, Radio France est le premier groupe radio avec 14,7 millions d'auditeurs quotidiens, recueille 30,3% de part d'audience (+0,4 point), soit son 2e meilleur score historique sur une vague janvier-mars. La radio France Inter est la 1ère radio de France avec 7 256 000 auditeurs chaque jour (+76 000 en un an) entre janvier et mars 2025, soit une audience cumulée (AC) de 12,8% et une part d'audience (PDA) de 14,5 % (+0,8 pt en un an). En ce qui concerne le groupe France Télévisions, au mois de février 2025, il reste largement en tête des audiences télévisions, avec une hausse de 0,7 point sur un an, ce qui représente 28,9 % de part d'audiences chez les personnes de +

de 4 ans. 7 programmes de France Télévisions s'inscrivaient dans le Top 10 des formats les plus vus à la demande en février toutes chaînes confondues.

Par conséquent, il est inconcevable qu'aujourd'hui, alors même que ce sont les impôts des Françaises et des Français qui le finance, ces derniers n'aient pas directement voix au chapitre sur les décisions stratégiques prises par le service public de l'audiovisuel. Nous proposons ainsi de remédier à cette situation, en établissant un rapport qui étudiera les différentes voies possibles pour le mettre en place.